

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

FERMENTALG

**Opérations réalisées dans le cadre d'un mandat de gestion programmée conforme à la
recommandation 2010-07 de l'AMF.**

DECLARANT : Pierre Calleja, PDG
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 09 octobre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 19 octobre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : EURONEXT
PRIX UNITAIRE : 6,4961 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 97 207,64 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : IMPOTS